

AVRIL-MAI 2005

# FLASH Journal



## Quelques publications en retard...

Ce n'est pas par manque d'information que les *FLASH* mensuels ont disparu depuis les deux derniers mois. Ce serait plutôt l'inverse. C'est pourquoi il y a que des *FLASH* ponctuels d'informations qui accompagnent souvent les *Infos-Négos* ou suivent nos actions de mobilisations. Mais nous vous promettons un vrai *Flash - Bilan* d'ici la fin juin.

## Mise au point sur notre dernier moyen de pression...

Notre dernier moyen de pression, le bo.... (il est même imprudent de le nommer) de l'Épreuve uniforme de français (EUF) a bien failli nous coûter cher. En effet, lors du dernier CRT, nous avons appris que ce moyen de pression est interdit par le Code du travail plus précisément l'article 108 concernant l'interdiction des ralentissements de travail en période de négociations. Est-ce l'appel lui-même ou le moyen utilisé pour l'appel qui a le plus choqué la direction? À notre avis, c'est probablement le moyen utilisé puisque le même appel avait été fait précédemment par l'intermédiaire d'un *Flash*. La Direction nous a rappelé que ce genre de moyen est passible d'amendes sévères. La présidente s'est alors portée volontaire, si tel est le cas, pour demander que les amendes soient transformées en journées de prison qu'elle assumerait elle-même afin de ne pas pénaliser son syndicat et ses membres!! À suivre...

## Les négos... les négos vont.... un peu plus vite !

Lors du Conseil général de négociations du 18 et 19 mai dernier, on nous a confirmé que le rythme des négociations accélère à toutes les tables. Vous avez pu le constater dans nos derniers *Infos-Négos*. L'optimisme n'est toutefois pas partagé par tout le monde puisque la plupart des syndicats des enseignants des commissions scolaires sont allés chercher des mandats de grève jusqu'au 30 septembre. D'autre part, plusieurs syndicats, comme c'est le cas dans notre fédération, n'ont même pas fait l'exercice de consultation sur les journées supplémentaires de grèves.

Il semble que cette accélération se serait fait sentir à partir du 6 mai. Donc même si les médias n'ont pas beaucoup parlé de l'événement à sa juste valeur, le message s'est rendu aux négociateurs du Gouvernement. De plus, le 20 mai dernier, la Présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Jérôme-Forget a accepté de rencontrer le président de la CSQ afin de faire un bilan des négociations.

Si les intentions du Gouvernement sont sérieuses, nous pourrions envisager un accord de principe d'ici le prochain CGN du 15 juin, au moins aux tables sectorielles. Cela pourrait alors demander des assemblées générales dans les derniers jours du mois de juin.

Voici un extrait du bilan de la rencontre du président de la CSQ avec la Présidente du Conseil du trésor:

*Nous avons terminé nos échanges sur l'humeur des tables, nos rapports avec les personnes représentant le Gouvernement et la nécessité d'avoir des contacts plus fréquents pour nous assurer de la bonne marche de la négociation. Celle-ci s'est dite disponible en tout temps et atteignable partout par voie téléphonique. Nous nous sommes donnés rendez-vous dans deux semaines pour faire le point et hebdomadairement jusqu'au 15 juin, moment de l'ultime rencontre de notre CGN.*

*C'est la première fois, à travers toutes mes rencontres avec la Présidente du Conseil du trésor, que j'ai le sentiment d'avoir eu un véritable échange où les discours furent mis de côté pour tenter de converger vers une issue commune. La **dame** m'a semblé sincère dans son intérêt pour un règlement à court terme, et les prochains jours nous permettront d'en prendre la mesure.*

*Réjean Parent  
Président*

## **Restructurations et effectifs 2005-2006**

Suite à la grande vague de restructuration dont le résultat nous a été transmis par l'Info-collège, la Direction des ressources humaines a rencontré le Syndicat pour lui faire part des implications pour le personnel de soutien. Depuis cette information, un autre changement s'est produit, les deux techniciens en travaux pratiques du Département de génie électrique feront maintenant partie du Service des ressources informatiques et du multimédia. La création des nouveaux services au campus Longueuil devrait faire bénéficier le Syndicat de trois nouveaux postes en projets spécifiques soit une secrétaire, classe I, un agent de bureau, classe I et un technicien. Deux autres postes (agent principal et secrétaire I) ont été mutés à un des nouveaux services.

Concernant les effectifs 2005-2006 au campus Longueuil, deux nouveaux projets spécifiques ont été créés pour un technicien en informatique et un technicien en loisirs. Une deuxième année a été accordée à trois projets spécifiques soit les deux appariteurs au Centre sportif et la technicienne en multimédia. Trois nouveaux postes réguliers sont ouverts à la suite de la fin de leurs projets spécifiques soit, un appariteur et un technicien en informatique au Service informatique et une secrétaire I (en remplacement d'un agent classe I) au Service de développement international.

Les nouvelles sont évidemment moins bonnes pour le Campus ENA. À part un poste régulier dont l'abolition se fera dès qu'une mutation sera possible, ce sont tous les occasionnels et les surnuméraires qui subissent les dommages collatéraux de la baisse d'étudiants de l'ENA.. Il y a donc fin des projets spécifiques du technicien en informatique et du technicien en entretien, fin du remplacement de l'agent de bureau, classe II, à la téléphonie et fin du contrat de l'agent de bureau, classe II au CRD.

La Direction nous a annoncé qu'il y aurait un affichage en juin. Dans les cas de remplacements aux postes qui deviendront vacants suite à la retraite de nos membres d'ici l'automne, la Direction compte utiliser «toutes les marges de manœuvre» qui leur sont offertes concernant les attributions de ces postes. Il faut donc peut-être s'attendre à des abolitions de poste et des mutations.

Nous avons demandé que toutes les nouvelles descriptions de tâches qui découleront de toute cette restructuration soient transmises par écrit aux personnes concernées et au Syndicat. Il faudra donc être vigilants, n'hésitez pas à nous faire parvenir toutes informations qui vous ont été transmises par vos réunions de service.

## **MOUVEMENT DE PERSONNEL**

Suite aux derniers affichages de postes, les candidatures retenues ont été les suivantes :

**(05-SR-09)** Technicien en arts graphiques, Communications  
**(05-SR-10)** Technicien en informatique, Secteur multimédia  
**(05-SO-11)** Moniteur d'activités sportives, Centre sportif  
**(05-S -12)** Technicien en travaux pratiques, Centre sportif

**Lucie Benoit**  
**Manuel L. Pelletier**  
**Nicolas Marquis**  
**Daniel Sauvé**